

depuis 1840
chaque jour un peu plus...

Réf. Notice : 4660-A
Indice : A-M1
Date : 19/07/2023



Documentation à l'adresse de
l'utilisateur et de l'installateur

CUISINIÈRES BOIS

Gamme Châtelaine – réf. 240165

Gamme Arpège – réf. 240162 - 240163

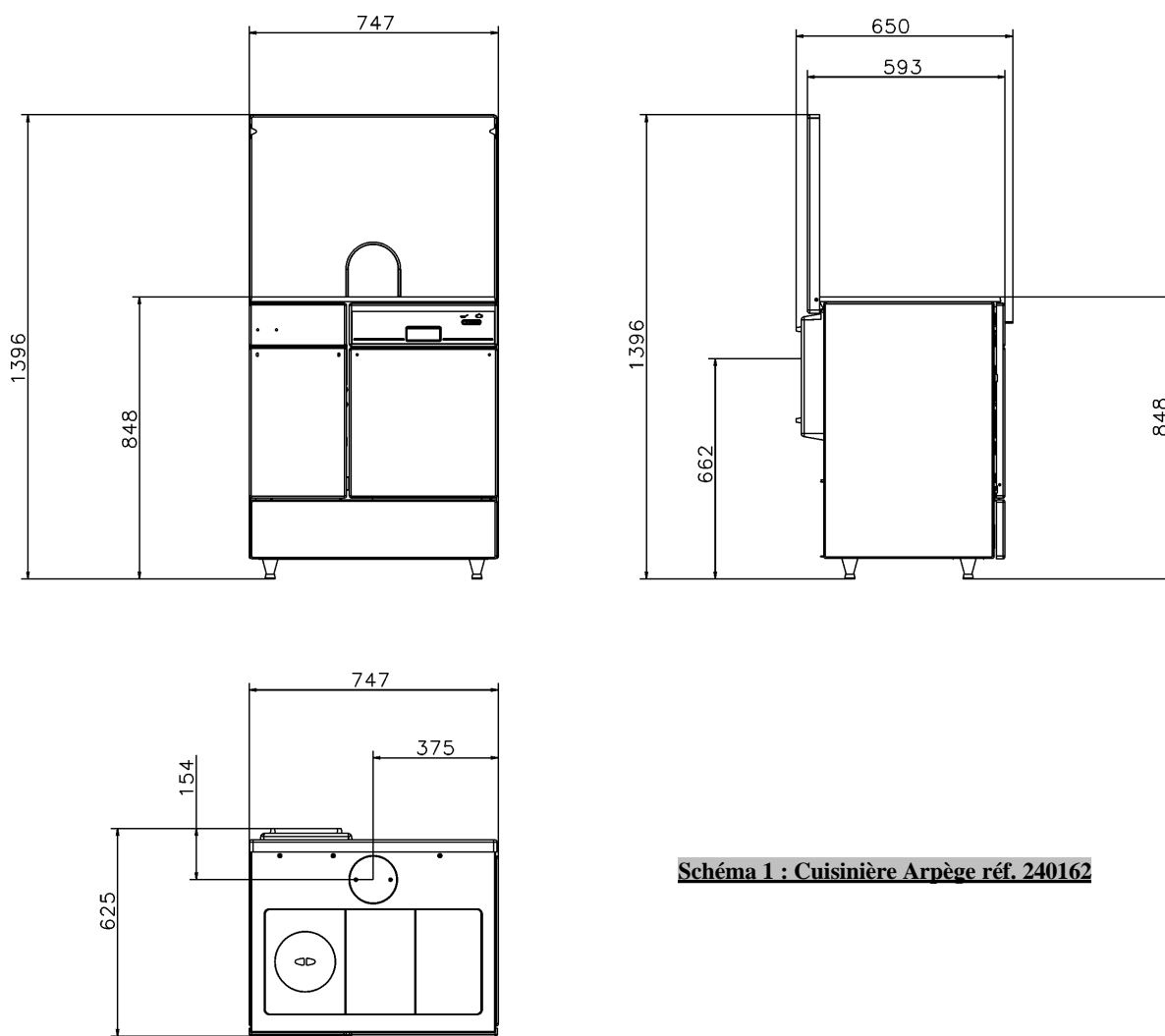


Schéma 1 : Cuisinière Arpège réf. 240162

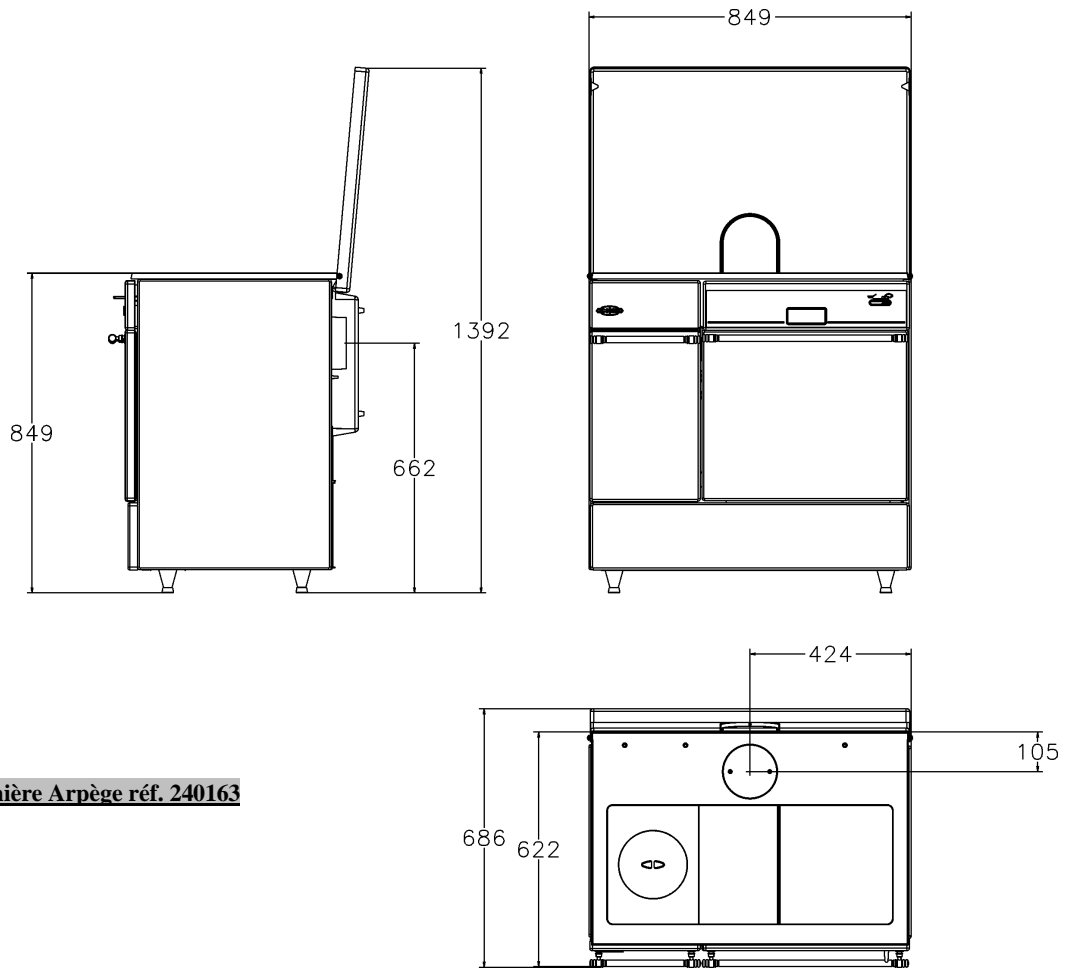


Schéma 2 : Cuisinière Arpège réf. 240163

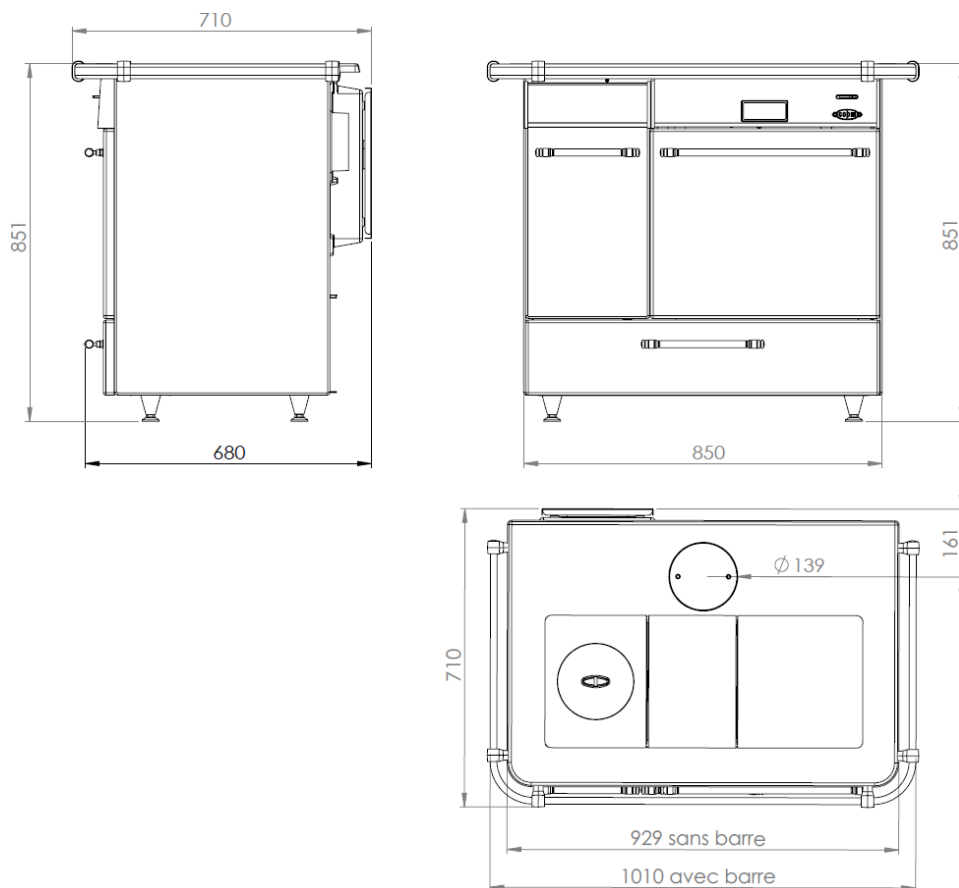


Schéma 3 : Cuisinière Châtelaine réf. 240165

Ces appareils ont été testés selon les critères de la norme Européenne NF EN 12815 et sont conformes à l'annexe ZA de l'EN 12815/A1.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES		Arpège réf. 240162	Arpège réf. 240163 Châtelaine réf. 240165
Dimension du four (H x P x L en cm)		29 x 40 x 31	29 x 40 x 41
Diamètre de buse		139 mm	
Départ des fumées sur le dessus ou à l'arrière		Oui	
Combustibles recommandés		Bois en bûches	
Chargement en façade, admettant des bûches de (en cm)		33 cm	
Construction intérieure		Fonte et acier	
Réglage de l'allure		Manuel	
Poids		200 Kg	230 Kg
Puissance		10 kW	10,5 kW (240163) 11 kW (240165)
Durée de fonctionnement à allure normale*		45 min	
Débit massique des fumées		11,5 g/s	
Concentration de poussière rejetées à 13% d'O ₂		24,5 mg/Nm ³	
Concentration en COV		42,4 mg/Nm ³	
Concentration en NOx		90,8 mg/Nm ³	
Rendement de l'appareil		76,36 %	
Taux de CO dans les fumées à 13% de O ₂		0,07 %	
Taux de CO ₂ dans les fumées		8,16 %	
Consommation à allure normale		3,01 kg/h	
Température moyenne des fumées		260,65 °C	
Distance minimale aux matériaux combustibles adjacents		60 cm / arrière 50 cm / côtés latéraux 150 cm / avant	
APPAREILS INTERMITTENTS		Oui	

* avec un chargement de 2.26 kg de bois à 14,80 % d'humidité et d'un pouvoir calorifique de 14,754 MJ/kg.

Tableau 1 : Caractéristiques techniques

INSTRUCTIONS DESTINÉES À L'INSTALLATEUR

- Toujours respecter les règles en vigueur dans le pays où l'appareil est installé. En France, le système d'évacuation des produits de combustion doit être réalisé en conformité avec le DTU 24.1 de Février 2006.
- S'assurer tout d'abord de la bonne qualité du conduit de cheminée. Son rôle est primordial. Il va conditionner le résultat final en assurant l'alimentation du foyer en air primaire et extraire les gaz de combustion.

La plupart des désagréments que vous pourriez rencontrer à l'utilisation sont liés à une défaillance du conduit de cheminée. Nous ne saurions trop insister sur ce point...

Il ne faut pas se contenter de se référer aux résultats obtenus avec un précédent appareil dont les besoins en air pouvaient être très différents...

- Une bonne cheminée doit être construite en matériau peu conducteur de la chaleur et ne pas se refroidir facilement.
- Le diamètre minimal du conduit pour le fonctionnement en porte fermée peut être de 150 mm sous réserve que le dimensionnement du conduit de fumée suivant la norme EN 13384.1 autorise cette dimension. Dès que cela est possible, nous conseillons l'utilisation d'un conduit ayant un diamètre intérieur de 180 mm.
- Toute diminution de cette section, même en sortie ne doit être tolérée, sous peine de réduire le débit de fumée, ce qui entraînerait des refoulements dans la pièce au moment de l'ouverture de la porte.
- La cheminée doit avoir son origine dans la pièce où est installé l'appareil.
- Les clapets de tirage sont interdits.
- Le conduit doit être parfaitement étanche.
- Le conduit de raccordement et le conduit de fumée ou tubage utilisés doivent être désignés G, c'est-à-dire résistant au feu de cheminée). Les appareils doivent être raccordés à des conduits désignés de 50°C de plus que la température déclarée pour l'appareil, quel que soit le mode raccordement.
- Sa hauteur ne doit pas être inférieure à 5 mètres et il doit déboucher convenablement à l'air libre à 0,40 m au moins au-dessus du faitage ou de tout autre obstacle situé à moins de 8 mètres du conduit.
- Les dévoiements éventuels doivent être très couverts.
- Le tirage doit être compris entre 12 et 15 pascals en allure normale et doit chuter à 5 pascals environ au ralenti. En aucun cas il ne doit descendre en dessous de 12 pascals en allure normale sous peine de fonctionnement médiocre.

Si la dépression est trop importante, prévoir la pose d'un modérateur de tirage. Si la dépression est insuffisante, respecter les caractéristiques du conduit prescrites dans ce paragraphe.

- Si la section du conduit est surdimensionnée, le volume à réchauffer est trop grand et le tirage ne s'établit pas normalement. Dans ce cas, il y a lieu de prévoir le tubage du conduit avec un produit agréé bois/charbon.

Tout tubage doit être conforme au DTU 24.1. Son dimensionnement répond à des règles de calcul précises (norme EN 13384.1) que seul un professionnel est apte à définir.

- Supprimer les poteries qui ne présentent pas une section de sortie d'au moins 2,5 dm².
- Il est recommandé qu'une trappe de ramonage bien étanche soit placée 50 cm environ au dessous de l'axe du tuyau de fumée.

- Avant d'envisager le raccordement, il convient de s'assurer de la parfaite propreté du conduit. Si nécessaire, effectuer un ramonage.
- Les appareils doivent être installés conformément aux spécifications des D.T.U en vigueur, l'installation par un professionnel qualifié est recommandée. Toutes les réglementations nationales et locales doivent être respectées.
- Les extracteurs utilisés dans la même pièce ou dans le même espace que l'appareil peuvent perturber dangereusement le fonctionnement de celui-ci.
- Le fonctionnement simultané d'autres appareils dans le même espace que l'appareil peut générer des perturbations de tirage.
- Ne jamais obstruer les entrées d'air prévues dans la pièce. Les placer de telle façon que leurs obstructions soient difficilement réalisées, en effet l'appareil utilise de l'air qu'il prélève dans la pièce et il convient d'assurer son alimentation par un apport extérieur suffisant.
- Ces appareils ne sont pas prévus pour être raccordés à un conduit multiple.
- La buse est montée en usine, fixée à l'arrière (si raccordement arrière possible). Vous pouvez raccorder directement au conduit par l'intermédiaire d'un tuyau horizontal. Vous pouvez également raccorder par le dessus et dans ce cas, permuter la buse et le tampon.

IMPORTANT :

- Bien vérifier que le sol a une capacité portante suffisante. Si nécessaire placer une plaque de répartition de charge, ou prendre toute mesure adéquate nécessaire.
- **Si le sol est constitué de matériaux combustibles, il convient de le protéger convenablement à l'aide d'une plaque incombustible dépassant la face de l'appareil d'au moins 40 cm.**
- Utiliser des tuyaux du diamètre prévu de préférence émaillés, car leur résistance à la corrosion est remarquable. Leur longueur devra être aussi courte que possible afin que la chaleur que conservent les fumées soit, comme il se doit, utilisée pour établir le tirage.
- **Le mur arrière ne doit pas comporter d'éléments combustibles.** Dans le cas contraire, il convient de le protéger efficacement (utilisation de matériaux classés Mo ou A2-s1,do). Une distance de sécurité aux matériaux combustibles arrière de **50 cm** au moins doit être respectée.
- Les murs situés à gauche ou à droite de l'appareil doivent être écartés de l'appareil de **55 cm** au moins, s'ils sont constitués de matériaux combustibles.
- Dans le cas d'une cuisinière, le plafond doit être situé au moins à 80 cm du dessus de l'appareil.
- L'appareil rayonne naturellement et nous vous conseillons d'éloigner tout matériau combustible (chaises en bois, canapés, ...) se trouvant face à l'avant de l'appareil au minimum de **150 cm**.

Cas d'un raccordement « dessus » (réf. 240165 et 240163)

En cas de raccordement sur le dessus, utiliser la rondelle de réduction 139/153 présente dans le tiroir à cendres et utiliser le tampon diamètre 139 mm fourni pour boucher l'orifice arrière. Le tampon diamètre 153 mm du dessus ne doit pas alors être utilisé. Important : ces pièces, lors de l'assemblage, doivent être remastiquées.

RACCORDEMENT AU CONDUIT DE CHEMINÉE

Il convient de raccorder l'appareil en accord avec le DTU 24.1. Les distances de sécurité entre les parois extérieures du conduit de raccordement et du conduit de cheminée de tout matériau combustible (A) doivent être conformes aux exigences de cette norme. Elles dépendent notamment du type de conduit, de sa résistance thermique, de sa classe de température. Aucune jonction ne doit se situer dans l'épaisseur du plancher (prévoir le déport B).

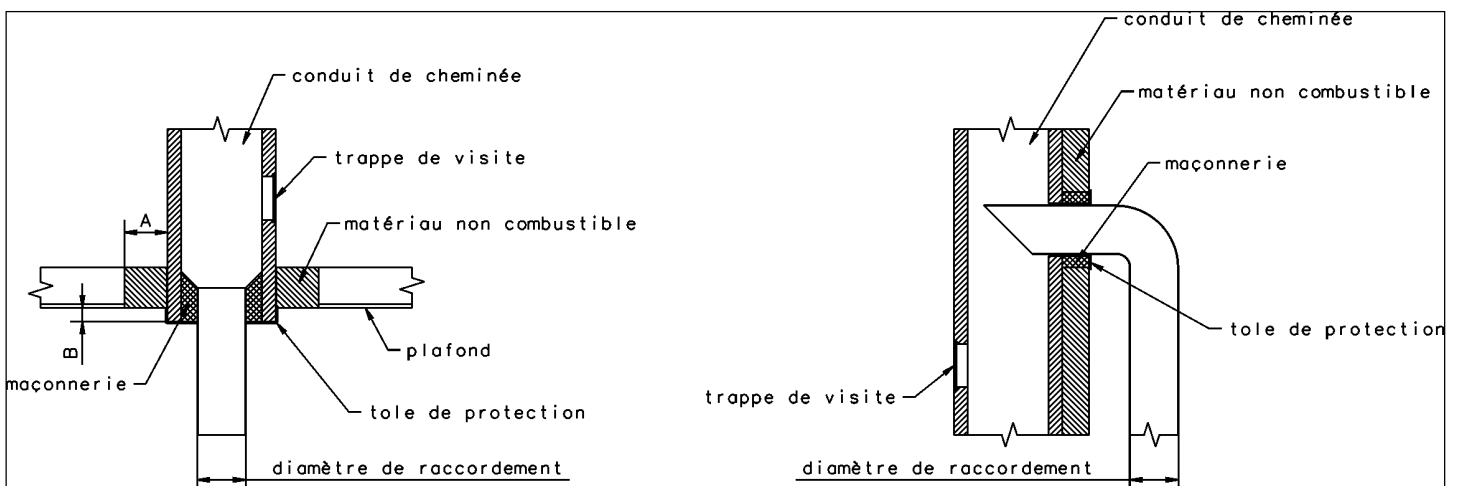


Schéma 4 : Exemple d'un raccordement au conduit de cheminée

INSTRUCTIONS DESTINÉES A L'UTILISATEUR

- Avant d'utiliser l'appareil, lire la notice et les recommandations avec attention.
- L'appareil doit être installé dans le respect des réglementations nationales en vigueur dans le pays où est réalisée l'installation.
- L'installation par un professionnel est vivement recommandée.
- Ne jamais obstruer les entrées d'air prévues.
- L'appareil doit être raccordé à un conduit de cheminée ne desservant pas d'autres appareils. Il est inadapte pour le fonctionnement sur conduit multiple.
- Ne jamais apporter de modification non autorisée sur l'appareil.
- L'appareil n'est pas prévu pour fonctionner porte ouverte.
- Toutes les surfaces de l'appareil sont des surfaces actives (chaudes), il est impératif de prendre toutes précautions pour éviter les brûlures.
- Prendre toutes précautions pour tenir les enfants et les personnes âgées suffisamment à l'écart pour éviter les accidents.
- S'assurer du bon fonctionnement du registre des fumées (tirage direct ou par circulation) en manoeuvrant le levier de commande situé en façade.

CONDUITE DE L'APPAREIL

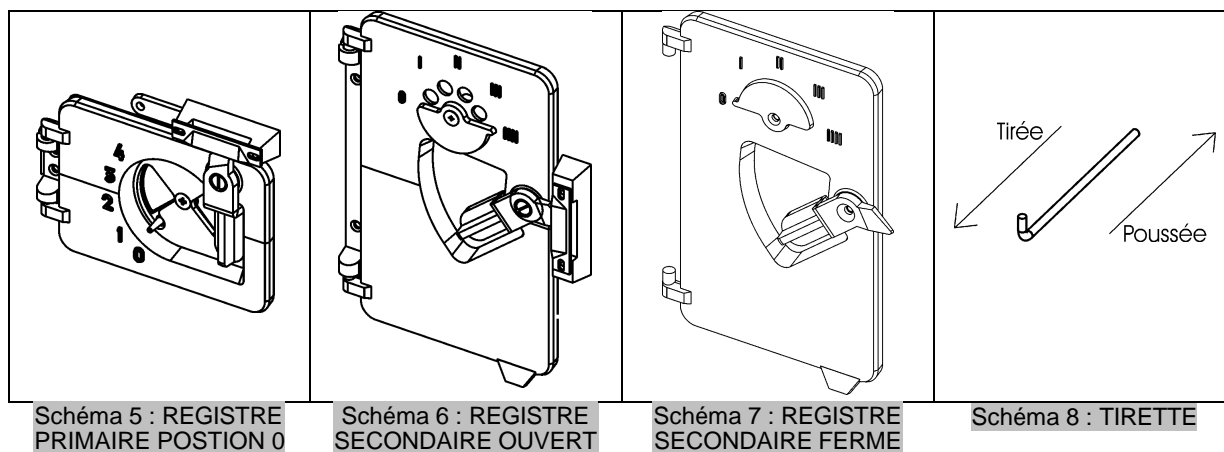
- Toujours suivre les instructions.
- Lors des premiers allumages, n'effectuer que des chargements limités pour vérifier la bonne marche de l'ensemble. Augmenter graduellement les charges de combustible et ce, sur plusieurs jours.
- Ne pas utiliser l'appareil comme un incinérateur.
- N'utiliser que le combustible recommandé.
- Après une longue période d'arrêt, s'assurer que le conduit n'est pas obstrué, ainsi que le tuyau de raccordement et les passages des fumées dans l'appareil.

Chargement : RECOMMANDATION TRÈS IMPORTANTE

Toujours ouvrir la porte très doucement pour laisser le tirage s'établir et éviter ainsi le refoulement de fumée.

RÉGLAGE

Correspondances générales entre position et conséquence sur l'arrivée d'air :



Réglages possibles selon le mode d'utilisation choisi (allure normale ou ralenti...)

Position des organes de réglage	ALLURE NORMALE	ALLURE RALENTI
		
Registre primaire	Entre 1 et 2 **	0
Registre secondaire	Tout ouvert	Tout fermé
Tirette	Tirée	Poussée

* pour limiter les phénomènes de bistrage

Tableau 2 : Réglages possibles

Chargement / rechargement

Ouvrir le volet d'air primaire en grand pour relancer le feu.

Après quelques minutes, descendre puis recharger. Pour recharger, ouvrir la porte de chargement avant pour introduire le combustible.

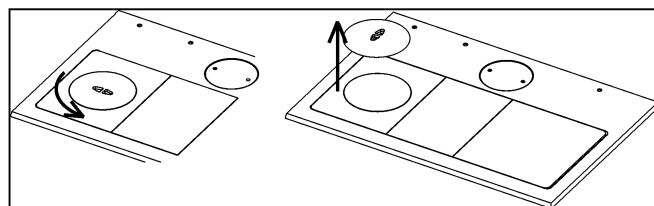


Schéma 9 : Ouverture du tampon de chargement (dessus de la 240153)

CUISSON

Avant-propos : Les cuissons s'effectuent en circulation grille au milieu. A mi-cuisson il est systématiquement nécessaire de faire effectuer un demi tour à la plaque de cuisson afin d'homogénéiser la cuisson.

Se reporter au tableau de correspondance 5 pour connaître la relation entre températures et indicateur de température.

L'utilisation du four peut se faire soit à froid (voir tableau 3) soit la cuisinière en régime (voir tableau 4).

	Registre primaire Position 1**
Allumage	
A partir indicateur position 4	
Temps mis en régime	+ 1 h
Température à 200°C au centre de la grille (gradin 2)	+ 1h30
Maintien à 200°C	Dépend du chargement

Tableau 3 : Mise en régime à froid

	Registre primaire Position 1**
Température à 200°C au centre de la grille (gradin 2)	+ 0h30
Maintien à 200°C	Dépend du chargement

Tableau 4 : Cuisinière en régime

** les positions sont données par rapports aux essais réalisés dans les conditions données dans le tableau 1, selon la norme européenne NF EN 12815. Aussi, des variations peuvent apparaître en fonction de la nature du combustible (degré d'humidité, pouvoir calorifique, ...), de la quantité, ...

Nota : La taque en fonte de la cuisinière nécessite des ustensiles appropriés qui emmagasinent la chaleur, avec un fond plat et épais. Nous recommandons l'utilisation d'ustensiles en fonte émaillée.

Un thermomètre placé sur le panneau de bord indique en permanence la température dans le four.

Tableau de correspondance

Indicateur	Températures correspondantes (en °C et en °F)		Indicateur	Températures correspondantes (en °C et en °F)	
2	50 °C	122 °F	7	250 °C	482 °F
3	100 °C	212 °F	8	275 °C	527 °F
4	150 °C	302 °F	9	300 °C	572 °F
5	175 °C	347 °F	10	325 °C	617 °F
6	210 °C	410 °F			

Tableau 5 : Tableau de correspondance

IMPORTANTANCE DU COMBUSTIBLE

Cet appareil doit vous donner entière satisfaction. Cependant il ne faut pas oublier qu'un appareil quel qu'il soit ne peut que libérer l'énergie contenue dans le combustible qu'il brûle.

S'il vous semble que votre appareil chauffe mal, on peut affirmer que :

- Soit la quantité de combustible brûlé est trop faible.
- Soit le combustible brûlé n'a pas suffisamment d'énergie disponible.

Dans le cas d'une utilisation au bois, ne brûler que du bois sec ayant au moins 2 ans d'abatage (36 mois seraient meilleurs encore).

Nous vous conseillons fortement l'utilisation de bois labellisé NF bois de chauffage.

En principe, tous les bois ont le même pouvoir calorifique pour le même poids. Le bois dur sera intéressant parce qu'il est plus dense et souvent moins humide.

L'humidité contenue dans le bois varie de 15% pour du bois sec à 50% pour du bois humide. Penser qu'il faudra beaucoup d'énergie pour vaporiser cette eau.

L'énergie disponible pour le chauffage sera de 4,16 Wh par Kilo de bois sec. Elle ne serait plus que de 1,73 Wh pour du bois à 50% d'humidité.

L'utilisation du bois humide entraînerait, de plus, des condensations dans la cheminée, ce qui l'encrasserait rapidement et risquerait, à terme, de produire des feux de cheminée.

DÉCENDRAGE

- Vider le cendrier au moins tous les 2 à 3 jours suivant l'utilisation. Cette opération doit se faire avec une précaution, en prenant bien soin d'utiliser le gant pour transporter le cendrier et la clé à crochet pour manœuvrer le tiroir.
- Ne jamais laisser le foyer s'encrasser. Le tenir toujours propre. Nettoyer le cendrier. S'assurer que le tiroir ne gêne pas la fermeture de la porte.

NETTOYAGE

Enlever les taques du dessus de l'appareil.

Faire tomber la suie, à l'aide d'une raclette, entre le côté droit du four et le côté intérieur droit de la cuisinière.

Oter la trappe de ramonage (située sur la façade, sous le four) et évacuer la suie tombée sous le four, à l'aide d'une raclette.

RAMONAGE

- Faire ramoner votre cheminée par un professionnel par un moyen mécanique au moins deux fois par an, dont un pendant la saison de chauffe. Un certificat doit vous être remis par l'entrepreneur. Il est également possible d'entretenir les conduits avec un produit adapté. Toutefois, cela n'exclut en rien le ramonage mécanique obligatoire.
- Vérifier l'appareil et assurez-vous que les joints de porte sont en bon état, les remplacer si nécessaire.
- Nettoyer complètement l'intérieur de l'appareil sans oublier les carneaux de passage des fumées.
- En cas de feu de cheminée fermer le registre d'air et appeler les pompiers.

ENTRETIEN

Faire vérifier l'appareil par une personne compétente au moins une fois par an.

ATTENTION

- **LORS DES PREMIERS ALLUMAGES IL EST NÉCESSAIRE DE FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL À ALLURE MODÉRÉE, AFIN DE PERMETTRE AUX PIÈCES DE SE DILATER NORMALEMENT.**
- **LES POIGNÉES SONT CHAUDES PENDANT LE FONCTIONNEMENT. UTILISER LE GANT (si fourni).**
- **LE GANT NE DOIT ÊTRE UTILISÉ QUE POUR MANŒVRER LA POIGNÉE. IL N'EST PAS ADAPTÉ POUR LA MANIPULATION D'OBJETS EN IGNITION. IL N'EST PAS ÉTANCHE AUX LIQUIDES. NE PAS UTILISER CONTRE LES RISQUES CHIMIQUES.**
- **VEILLER À DÉPOSER VOTRE GANT APRÈS CHAQUE UTILISATION À UN ENDROIT DÉPOURVU DE RESIDUS DE COMBUSTION (Cendres) ET NON CHAUD.**

Ne pas s'inquiéter si des émissions de fumée et une odeur un peu âcre se manifestent aux premiers allumages, ceci étant dû à la peinture des différentes pièces. Ces phénomènes peuvent persister plusieurs jours.

Entretien de la fonte et de l'acier

Tout appareil acier ou fonte nécessite un minimum d'entretien, après chaque hiver, pendant la saison chaude, afin de préserver sa tenue dans le temps. En effet, lorsqu'un appareil fonctionne, il n'y a aucune possibilité d'oxydation des pièces constituant l'appareil. Elle n'a lieu que pendant un arrêt prolongé.

Les pièces fonte s'entretiennent régulièrement à l'aide de pâte à fourneau noire (réf 0012). Celle-ci s'applique à froid, tel un cirage et nécessité, dès qu'elle est sèche, un lustrage avec un chiffon doux.

De la peinture haute température (gris fonte réf 0001) aérosol peut aussi être utilisée pour obtenir une finition plus nette sur les parties extérieures de l'appareil. Veiller, avant l'application de la peinture, à enlever toute trace d'oxydation à l'aide d'une toile émeri de faible grain.

Les appareils tout fonte avec une finition extérieure émaillée nécessitent l'entretien intérieur du foyer.

Les barres en laiton s'avivent avec du Godin Net chrome et laiton (réf. 0005).

Le dessus émaillé doit être nettoyé exclusivement avec un liquide vaisselle et une éponge. Ne jamais opérer le nettoyage lorsque la surface est chaude, ni gratter ni frotter avec un produit abrasif.

Les tôles noires extérieures sont recouvertes d'un métal poreux. Il est recommandé de les nettoyer exclusivement à l'aide d'un diluant, de pétrole kerdane ou mieux, du fioul domestique ou alcool à brûler. NE JAMAIS PROJETER D'ACIDE (citron, vinaigre, etc.) sur ces émaux. Pour les autres couleurs, utiliser un décapant en bombe.

Les barres laiton en finition or, chromé brillant ou chromé velours se nettoient à l'aide d'éponges et d'eau savonneuse. Essuyer sans frotter avec un chiffon doux.

Nota : L'émail craquelé ou fendillé n'est pas reconnu par nous comme étant une cause de dépréciation de l'appareil. Il est en effet impossible, dans certains cas, d'éviter ces craquelures (« tressailures » en termes de métier) qui sont dues à une différence de dilatation entre le métal et l'émail.

L'entretien est d'autant plus indispensable dans le cas d'appareils installés dans des maisons occupées occasionnellement.

Tous nos produits d'entretien sont répertoriés dans notre catalogue général (pâte à fourneaux, peinture, nettoyage des vitres, produits de ramonage, etc.). Vous pouvez vous les procurer par l'intermédiaire de nos revendeurs.

PHÉNOMÈNE NORMAL DE DILATATION

Les fentes sur les briques d'une cuisinière peuvent avoir plusieurs origines :

- Un choc transport, tassement d'une bûche, etc ;
- Un choc thermique (alternance de chaud et froid, notamment si le conduit est à fort tirage).

En règle générale, ces fentes ne perturbent pas le bon fonctionnement de l'appareil.

- Si elles sont très fines, il n'y a aucun problème,
- Si elles s'élargissent, il y a lieu de les reboucher avec du mastic réfractaire. Dans ce cas, il ne faut pas hésiter à agrandir ces fentes afin que le mastic adhère en profondeur.

Toutefois, si les briques sont abîmées, il sera nécessaire de les changer.

PIÈCES DE REMPLACEMENT

Si après de longues années le remplacement de certaines pièces s'avère nécessaire ; adressez-vous à votre FOURNISSEUR ou à tout autre PROFESSIONNEL DE NOTRE MARQUE.

Précisez-lui les indications portées sur la PLAQUE SIGNALÉTIQUE, celle-ci est placée à l'ARRIÈRE DE L'APPAREIL ou sur le BON DE GARANTIE, à conserver impérativement même après la date de péremption.

En possession des nomenclatures et de toute la documentation technique relative à notre fabrication, celui-ci sera en mesure de vous fournir rapidement toute pièce de remplacement et procéder aux réparations nécessaires.

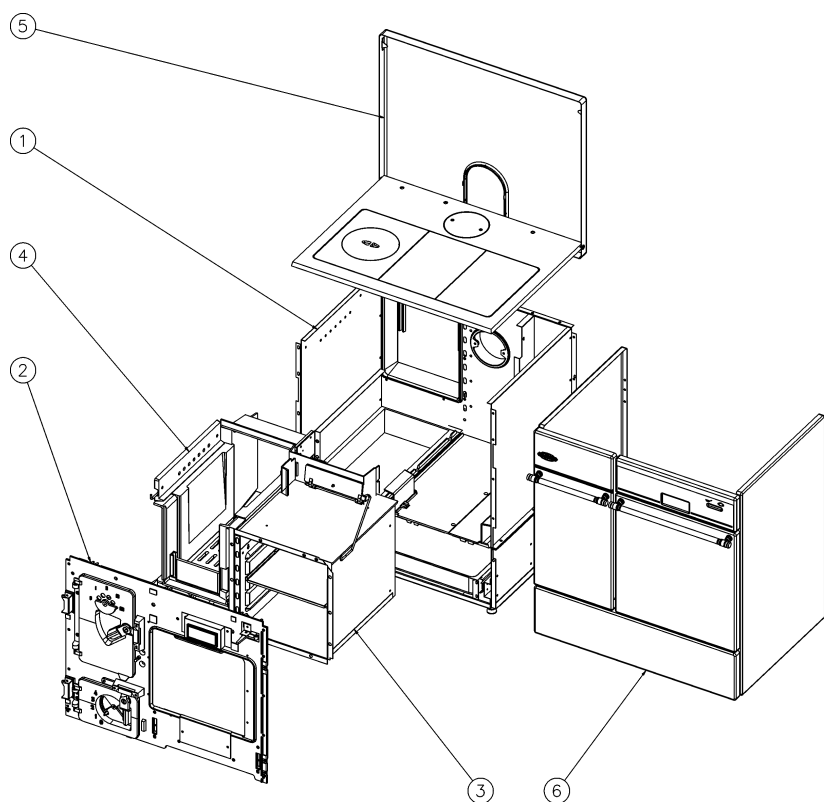
Ne jamais utiliser de pièces de remplacement qui n'auraient pas été fournies par la société GODIN S.A.
Ne jamais apporter de modifications à l'appareil sans autorisation.

RESPONSABILITÉ

Nous vous rappelons que la responsabilité du constructeur se limite au produit tel qu'il est commercialisé et que l'installation et la mise en service sont sous la responsabilité entière de l'installateur qui devra intervenir selon les règles de l'art et suivant la prescription de la notice

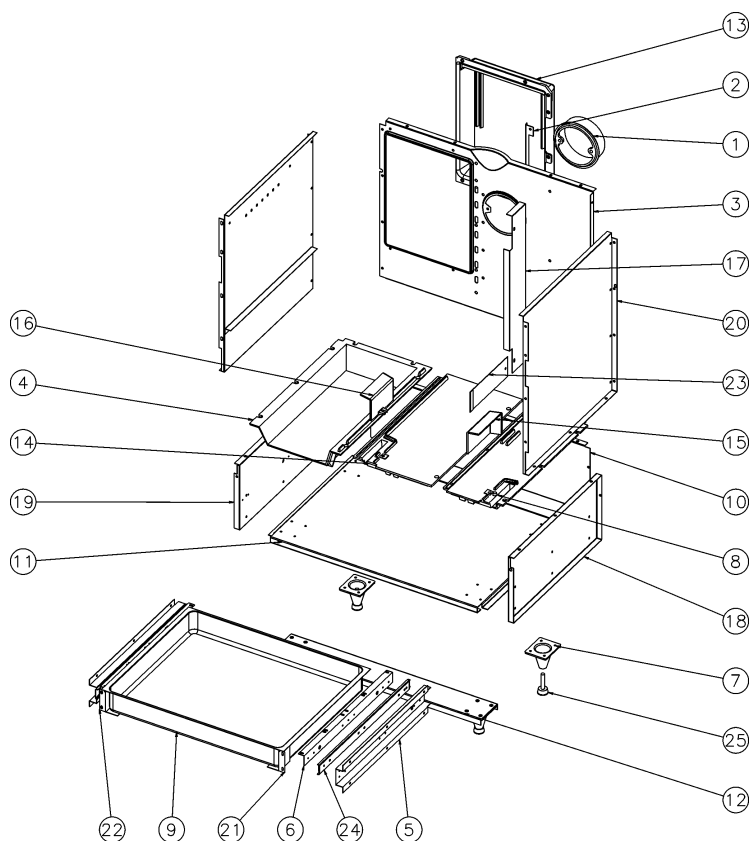
NOMENCLATURE ET ÉCLATÉ

240162 : Eclaté général et nomenclature générale



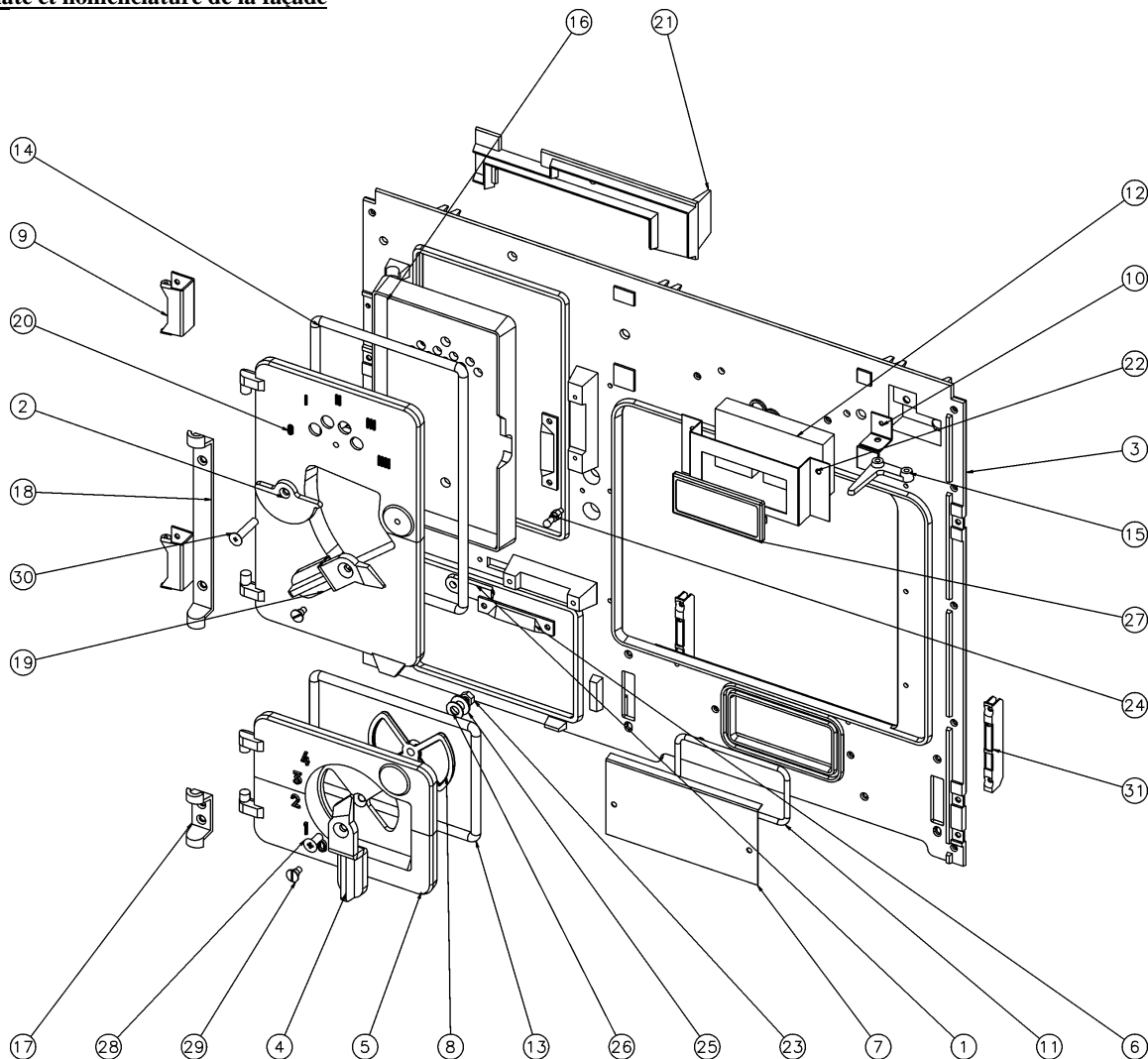
N°	Nb	Désignation
01	1	Corps
02	1	Façade
03	1	Four + accessoires
04	1	Foyer
05	1	Dessus
06	1	Habillage

240162 : Eclaté et nomenclature du corps



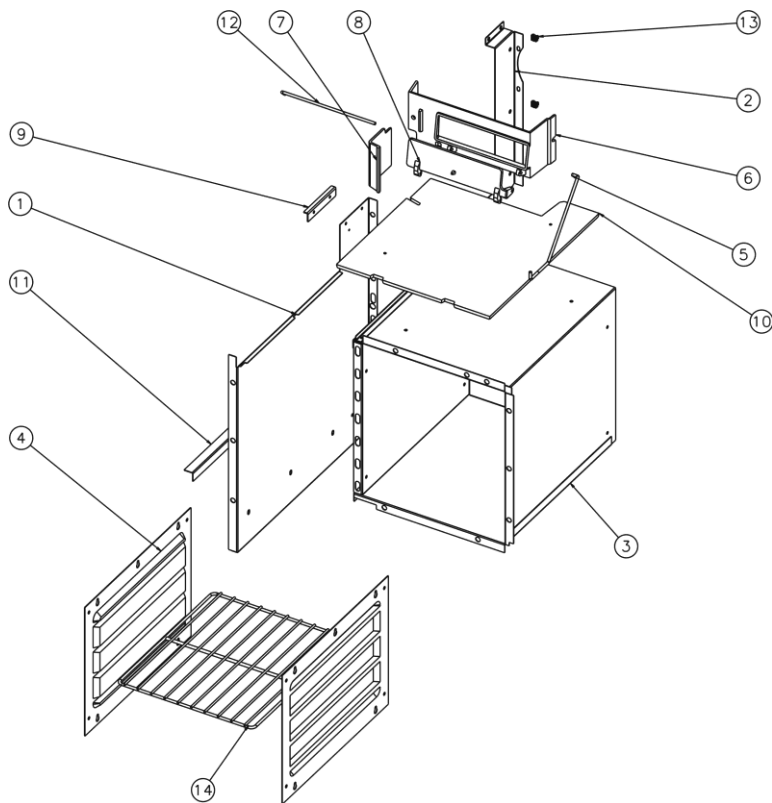
N°	Nb	Désignation	Codification
01	1	Buse ronde 139 ext	843120139
02	1	Equerre derrière foyer	10330240053
03	1	Derrière	12401240152
04	1	Dessus étuve gauche	13213240160
05	2	Support fixe glissière	132036635
06	2	Support glissière mobile	132046635
07	1	Pieds	126156733
08	1	Dessus étuve droit	132126752
09	1	Tiroir à brosse	234406752
10	1	Derrière inférieur	124056752
11	1	Fond d'étuve	132206752
12	1	Renfort fond étuve	132216752
13	1	Derrière foyer	201306753
14	1	Dessus étuve milieu	132116753
15	1	Protège secteur droit	132516753
16	1	Protège secteur gauche	132536753
17	1	Chicane derrière four	131506753
18	1	Côté intérieur bas droit	223116753
19	1	Côté intérieur bas gauche	223126753
20	1	Coté intérieur droit	123036753
21	1	Equerre droite de bac	125426753
22	1	Equerre gauche de bac	125436753
23	1	Chicane derrière sous four	131558501
24	2	Glissière à riveter ref	00001305454
25	4	Vérin à vis d30 M10 lg50	00001304452

240162 : Eclaté et nomenclature de la façade



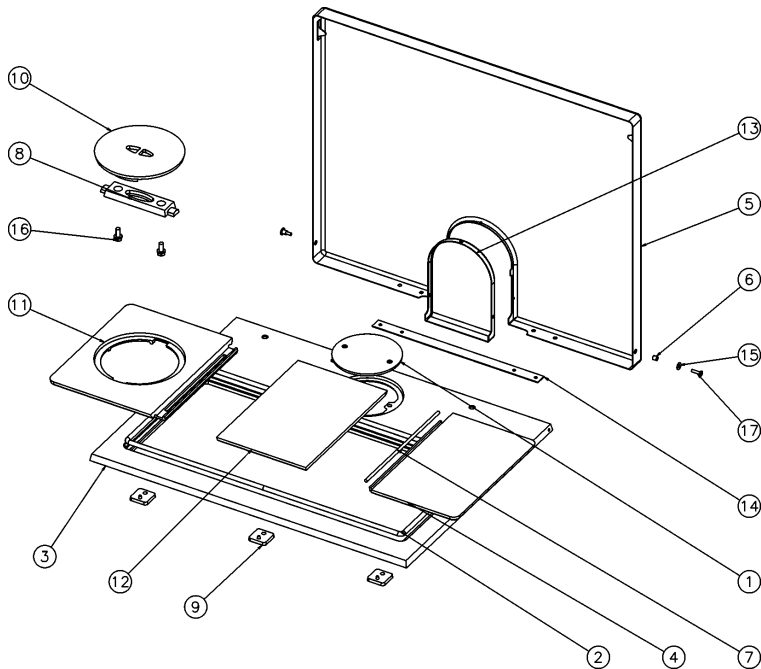
N°	Nb	Désignation	Codification
01	1	Obturbateur passage tirette grille poignée	12064240053
02	1	Volet réglage air	14137240053
03	1	Façade	12101240152
04	1	Poignée porte cendrier	12815240160
05	1	Porte cendrier	12801240153
06	2	Platine verrouillage	12729240160
07	1	Trappe de nettoyage	142305743
08	1	Volet réglage air	241376720
09	1	Charnière pan devt g	127896723
10	1	Fixe doigt de commande	148696753
11	1	Fic. Ceram. Trappe nettoyage	188116753
12	1	Isolation de thermomètre	186766753
13	1	Tresse porte chargement	188256753
14	1	Tresser porte chargement	188246753
15	1	Came registre départ direct	341476753
16	1	Contre porte chargement	428346753
17	1	Crapaudine porte cendrier	128026753
18	1	Crapaudine porte chargement	128386753
19	1	Poignée porte chargement	128396753
20	1	Porte chargement	428316753
21	1	Protège façade	101786753
22	1	Support de thermomètre	120656753
23	2	Ecrou 6 pans 8 Zn noir	00001305951
24	1	Goujeon 6775	00001304679
25	1	Rondelle 22x10mm5x2	00001300886
26	1	Rondelle inox élastique	00001307752
27	1	Thermomètre	00001304761
28	1	Vis TF90M8x20	00001304454
29	2	Vis TF Fendue	00001305233
30	1	Vis TF M8x40	00001306942
31	2	Port galet	00001306052

240162 : Eclaté et nomenclature du four



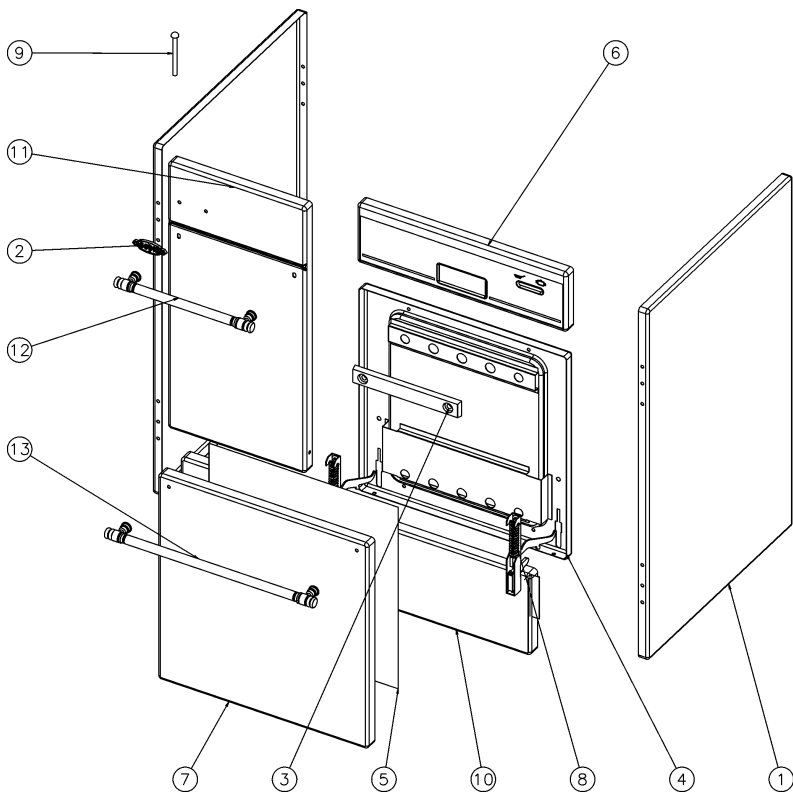
N°	Nb	Désignation	Codification
01	1	Côté gauche four	13107240053
02	1	Equerre de derrière	12467240053
03	1	Coffre four	13101240162096
04	2	Côté glissière	131096635
05	1	Tige registre départ direct	141506722
06	1	Cadre registre réglage air	141466723
07	1	Chicane dessus four	131516723
08	1	Registre départ direct	141456723
09	1	Equerre côté four	131656723
10	1	Protège dessus four	131746753
11	1	Joint côté droit foyer	103456753
12	1	Axe registre départ direct	191188501
13	2	Ecrou cage M5	00001304280
14	1	Grille four 309x362 nickel	00001307903

240162 : Eclaté et nomenclature du dessus



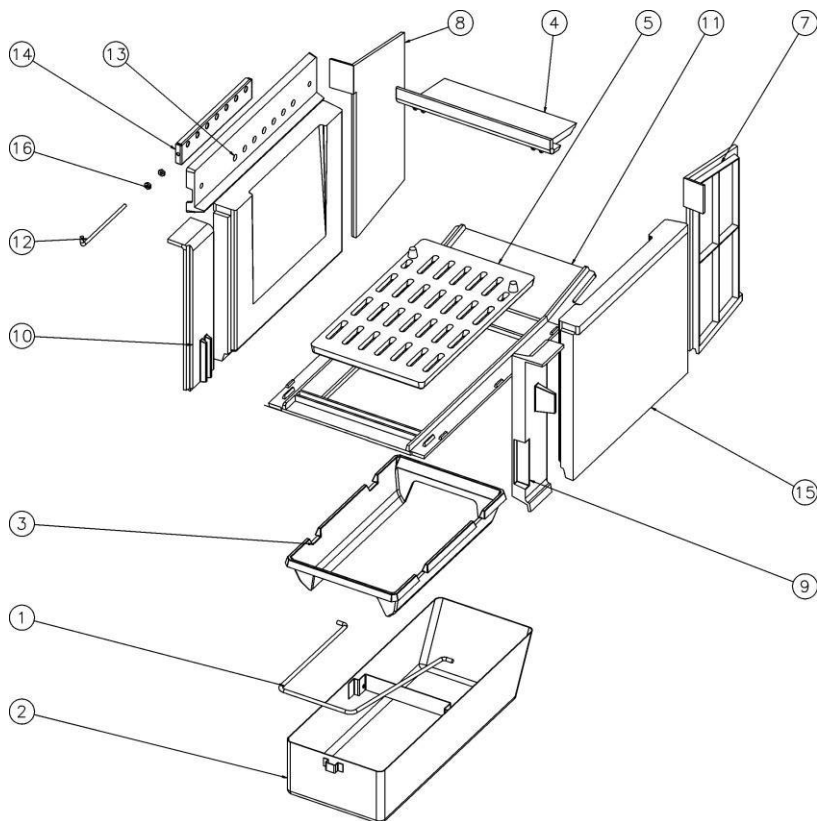
N°	Nb	Désignation	Codification
01	1	Tampon buse	814310139
02	1	Tresse dessus	188036752
03	1	Dessus	211016752
04	1	Taque droite	114026752
05	1	Dosseret	212156752
06	2	Douille de fixation	192426753
07	1	Tresse loquet droite	188126753
08	1	Fixe tampon	114476753
09	3	Patte fixation dessus	111606753
10	1	Tampon volant chaleur	114346753
11	1	Loquet gauche	114036753
12	1	Loquet milieu	114046753
13	1	Raccord dosseret	112806753
14	1	Raidisseur de dosseret	112826753
15	2	Rondelle 14x6.3x1.2	00001301784
16	2	Vis M8 THx20 ave rondelle	00001301145
17	2	Vis TRL M5x20 pozie ZN noir	00001301156

240162 : Eclaté et nomenclature de l'habillage



N°	Nb	Désignation	Codification
01	2	Côté extérieur	123046006
02	1	Ecusson	185016726
03	1	Contre poids porte four	127696732
04	1	Semelle porte four	427356732
05	1	Alfol porte four	186716752
06	1	Fronton droit	121136752
07	1	Panneau porte four	227336752
08	2	Charnière ref. 6214130	00001306051
09	2	Rivet acier TR 4x85 ZN noir	00001304022
10	1	Panneau tiroir brosse	134656722096
11	1	Panneau devant gauche	121176753096
12	1	Poignée laiton entraxe 244	00001307438
13	1	Poignée laiton entraxe 396	00001307440

240162 : Eclaté et nomenclature du foyer

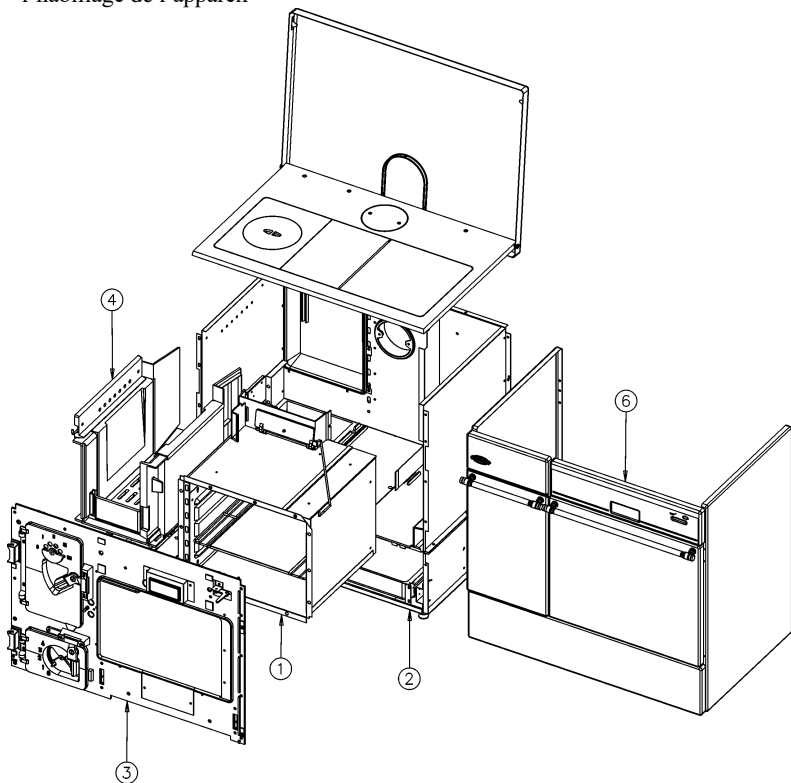


N°	Nb	Désignation	Codification
01	1	Anse tiroir cendres	13330240160
02	1	Cendrier	13316240160096
03	1	Support foyer	303675910
04	1	Dessus de foyer bois	111136753
05	1	Grille bois	102156753
07	1	Plaque foyer arrière droite	101686753
08	1	Plaque foyer arrière gauche	101676753
09	1	Raccord avant droit	101526753
10	1	Raccord avant gauche	101556753
11	1	Support foyer supérieur	303696753
12	1	Tige réglage air secondaire	141198501
13	1	Cadre prise air secondaire	241108501
14	1	Glissière obturateur d'air	141958501
15	2	Brique parabole foyer	00001304369
16	2	Ecrou 6 pans 5 ZN noir	00001305950

240163 - 240165 : Eclaté général et nomenclature générale

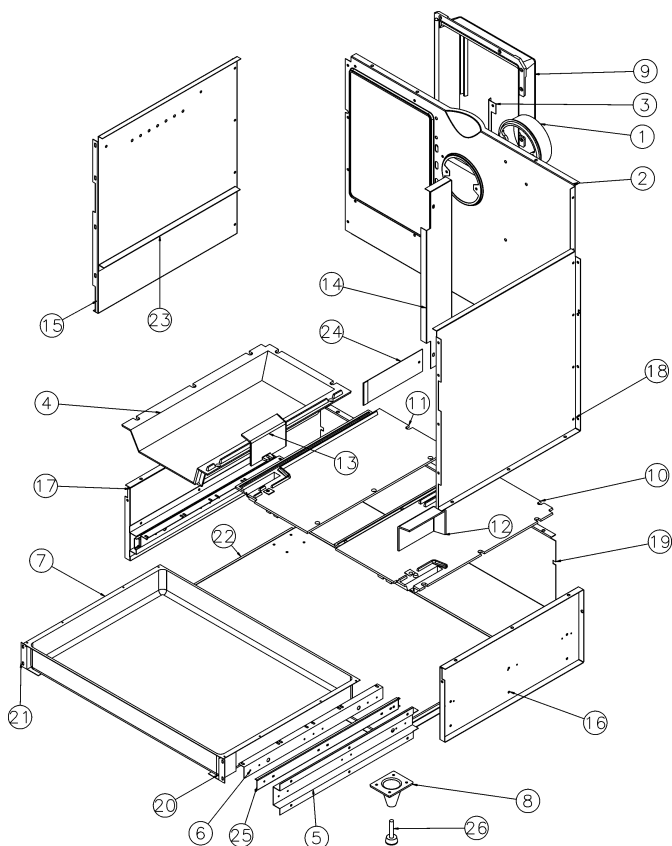
Attention : les éclatés ci-dessous sont valables entièrement pour la réf. 240163. Pour la référence 240165, il y a lieu de noter que les éclatés et par conséquent les codes ne sont pas totalement les mêmes pour :

- le dessus
- les barres contourantes (non présentées)
- l'habillage de l'appareil



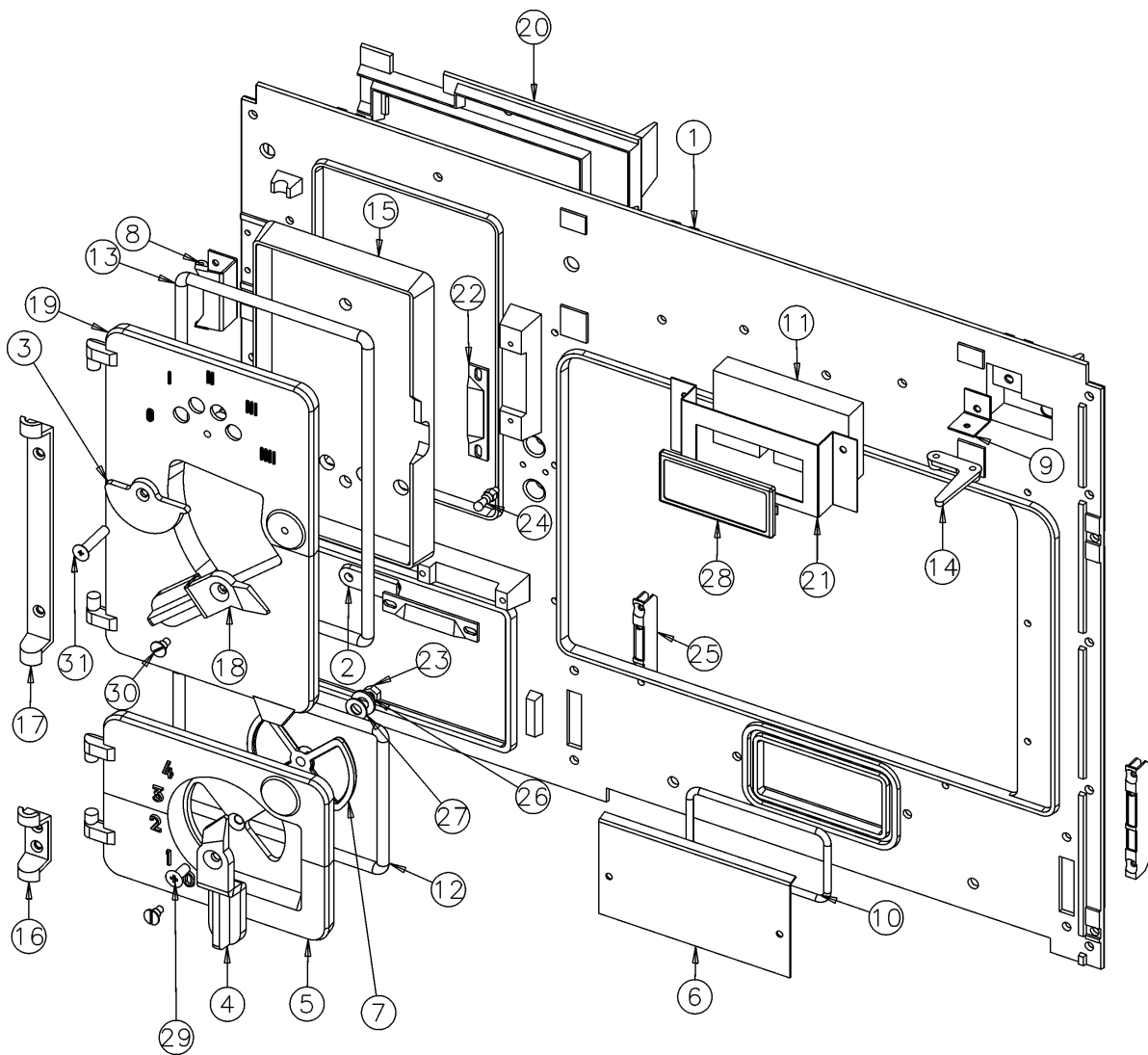
N°	Nb	Désignation
01	1	Assemblage Accessoire four
02	1	Assemblage Carcasse
03	1	Assemblage Façade
04	1	Assemblage Foyer
05	1	Assemblage Dessus
06	1	Assemblage Habillage

240163 - 240165 : Eclaté nomenclature du corps



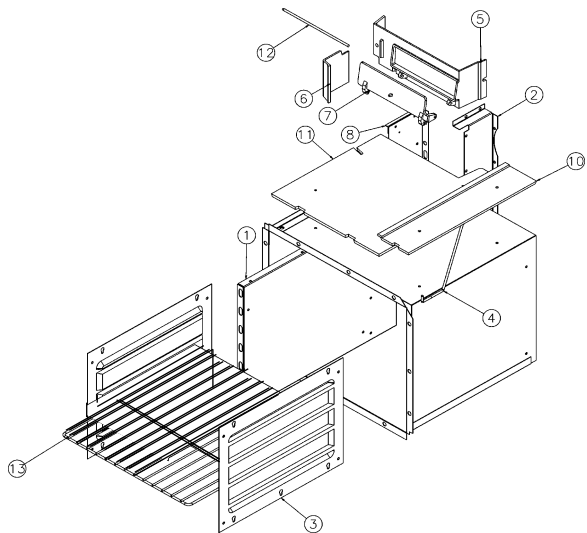
N°	Nb	Désignation	Codification
01	1	Buse ronde 139ext	843120139
02	1	Derrière	12401240053
03	1	Equerre derrière foyer	10330240053
04	1	Dessus étuve gauche	13213240160
05	2	Support fixe glissière	132036635
06	2	Support glissière mobile	132046635
07	1	Tiroir à brosses	134406635
08	4	Pieds	126156733
09	1	Derrière foyer	201306753
10	1	Dessus étuve droit	132126753
11	1	Dessus étuve milieu	132116753
12	1	Protège secteur droit	232516753
13	1	Protège secteur gauche	232536753
14	1	Chicane derrière four	131506753
15	1	Côté int. gauche	123076753
16	1	Côté int. bas droit	123116753
17	1	Côté int. bas gauche	123126753
18	1	Côté int. droit	123036753
19	1	Derrière inférieur	124056753
20	1	Equerre droite de bac	125426753
21	1	Equerre gauche de bac	125436753
22	1	Fond d'étuve	132206753
23	1	Joint côté droit foyer	103456753
24	1	Chicane dessous four	131558501
25	2	Glissière riveter ref.	00001305454
26	4	Vérin à vis d30 M10 lg50	00001304452

240163 - 240165 : Eclaté et nomenclature de la façade



N°	Nb	Désignation	Codification
01	1	Façade	12101240053
02	1	Obturateur passage tiret grill poignée	12064240053
03	1	Volet réglage air	14137240053
04	1	Poignée porte cendrier	12815240160
05	1	Porte cendrier	12801240153
06	1	Trappe de nettoyage	142305743
07	1	Volet réglage air	241376720
08	2	Charnière pan dev1 g	127896723
09	1	Fixe doigt de commande	148696723
10	1	Fic ceram. Trappe de nettoyage	188116753
11	1	Isolation de thermo	186766753
12	1	Tresse porte cendrier	188256753
13	1	Tresse porte chargement	188246753
14	1	Came registre départ direct	141476753
15	1	Contre porte chargement	328346753
16	1	Crapaudine porte cendrier	128026753
17	1	Crapaudine porte chargement	128386753
18	1	Poignée porte chargement	128396753
19	1	Porte chargement	428316753
20	1	Protège façade	101786753
21	1	Support de thermomètre	120656753
22	2	Platine de verrouillage	327298501
23	2	Ecrou 6 pans 8 Zn noir	00001305951
24	1	Gougeon 6775	00001304679
25	2	Porte galet	00001306052
26	1	Rondelle 22x10mm5x2	00001300886
27	1	Rondelle inox élastique	00001307752
28	1	Thermomètre A3G7	00001304761
29	1	Vis TF90M8x20	00001304454
30	2	Vis TF fendue 3076	00001305233
31	1	Vis TF M8x40	0000130-

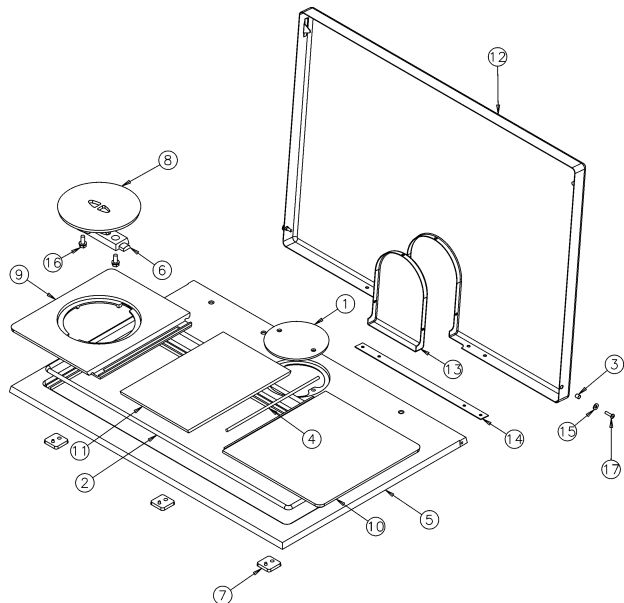
240163 – 240165 : Eclaté et nomenclature du four



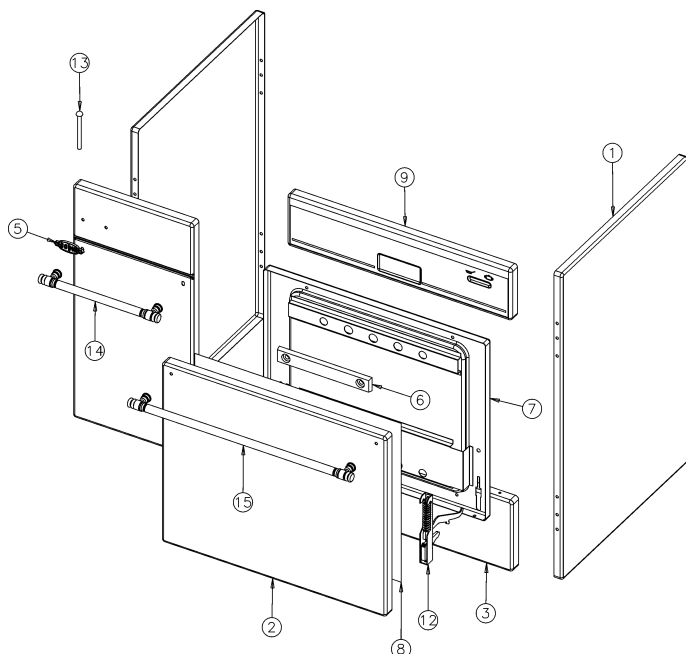
N°	Nb	Désignation	Codification
01	1	Défecteur de chaleur	11943240053
02	1	Equerre de derrière	12467240053
03	2	Côte à glissière	131096635
04	1	Tige registre départ direct	141506723
05	1	Cadre registre réglage d'air	141466723
06	1	Chicane dessus four	131516723
07	1	Registre départ direct	141456723
08	1	Equerre côté four	131656723
10	1	Dessus	131136753
11	1	Protège dessus four	131746753
12	1	Axe registre départ direct	191188501
13	1	Grille four 409x362 nickel	00001307904

240163 : Eclaté et nomenclature du dessus

N°	Nb	Désignation	Codification
01	1	Tampon buse	814310139
02	1	Tresse dessus	188036753
03	2	Douille de fixation	192426753
04	1	Tresse taque droite	188126753
05	1	Dessus	511016753
06	1	Fixe tampon	114476753
07	3	Patte fixation dessus	111606753
08	1	Tampon volant chaleur	114346753
09	1	Taque gauche	114036753
10	1	Taque droite	114026753
11	1	Taque milieu	114046753
12	1	Dosseret	112156753
13	1	Raccord dosseret	112806753
14	1	Raidisseur de dosseret	112826753
15	2	Rondelle 14x6.3x1.2	00001301784
16	2	Vis M5THx20 avec rondelle	00001301145
17	2	Vis TRL M5x20 pozie ZN noir	00001301156



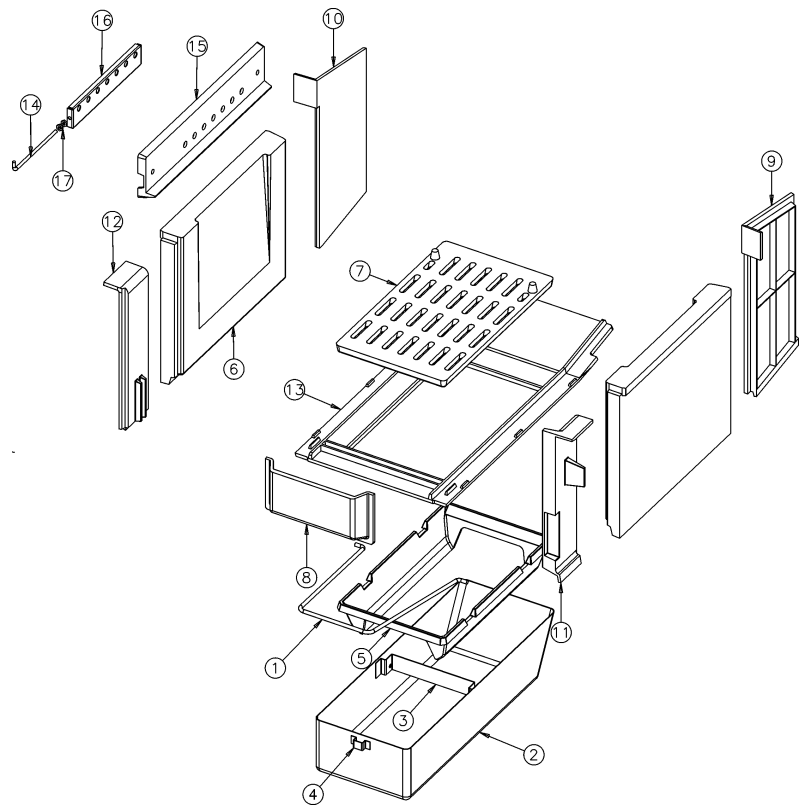
240163 : Eclaté et nomenclature de l'habillage



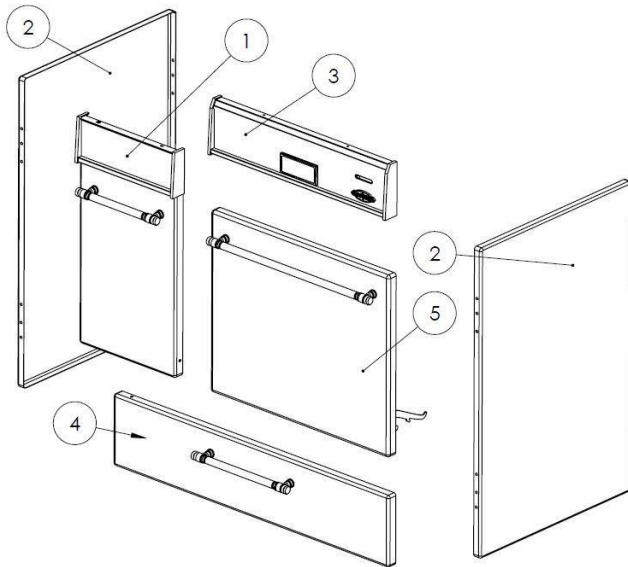
N°	Nb	Désignation	Codification
01	2	Panneau de côté	123046006
02	1	Panneau porte four	227336723
03	1	Panneau tiroir à brosse	134656723
04	2	Tour pan dvt gauche	121796723
05	1	Ecusson	185016726
06	1	Contre poids porte four	127696732
07	1	Devant semelle porte four	227396733
08	1	Alfol porte four	186716753
09	1	Fronton droit	321136753
10	1	Panneau devant gauche	121176753
11	1	Patte fixation ressort	121796753
12	2	Charnière réf 6214130	00001306051
13	2	Rivet acier TR 4x85 Zn noir	00001304022
14	1	Poignée laiton entraxe 244	00001307438
15	1	Poignée laiton entraxe 496	00001305140

240163 - 240165 : Eclaté et nomenclature du foyer

N°	Nb	Désignation	Codification
01	1	Anse tiroir cendre	13330240160
02	1	Cendrier	13316240160
03	1	Tourillon anse	13380240160
04	1	Naïlle tiroir cendres	133703720
05	1	Support foyer	303675910
06	2	Brique parabolé foyer	107556723
07	1	Grille bois	102156753
08	1	Plaque avant foyer	101616753
09	1	Plaque foyer arrière droit	101686753
10	1	Plaque foyer arrière gauche	101676753
11	1	Raccord avant droit	101526753
12	1	Raccord avant gauche	101556753
13	1	Support foyer supérieur	303696753
14	1	Tige réglage air secondaire	141198501
15	1	Cadre prise air secondaire	141108510
16	1	Glissière obturateur d'air	141958501
17	2	Ecrou 6 pans 5 ZN noir	00001305950

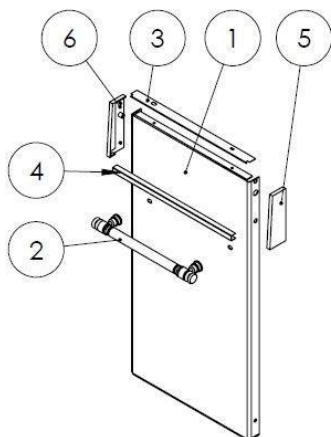
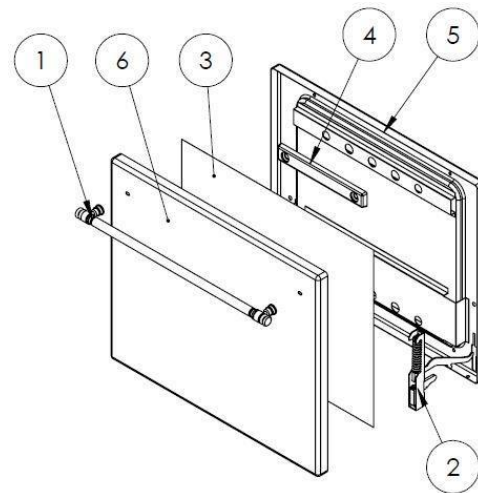


240165 : Eclaté et nomenclature de l'habillage



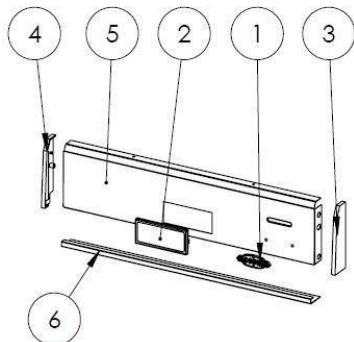
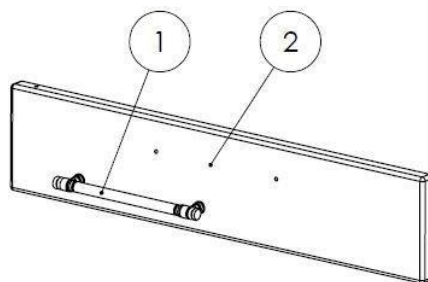
N°	Nb	Désignation	Codification
01	1	Panneau devant gauche complet	120796755098
02	2	Panneau de côté	123046006
03	1	Fronton droit	221136735098
04	1	Panneau tiroir à brosse	134406635098
05	1	Panneau porte four	129136635098

N°	Nb	Désignation	Codification
01	1	Poignée laiton entraxe 499.5	00001305350
02	2	Charnière réf 6214130	00001306051
03	1	Alfol porte four	186716753
04	1	Contre poids porte four	127696732
05	1	Semelle porte four	127396733096
06	1	Panneau porte four	129136635096



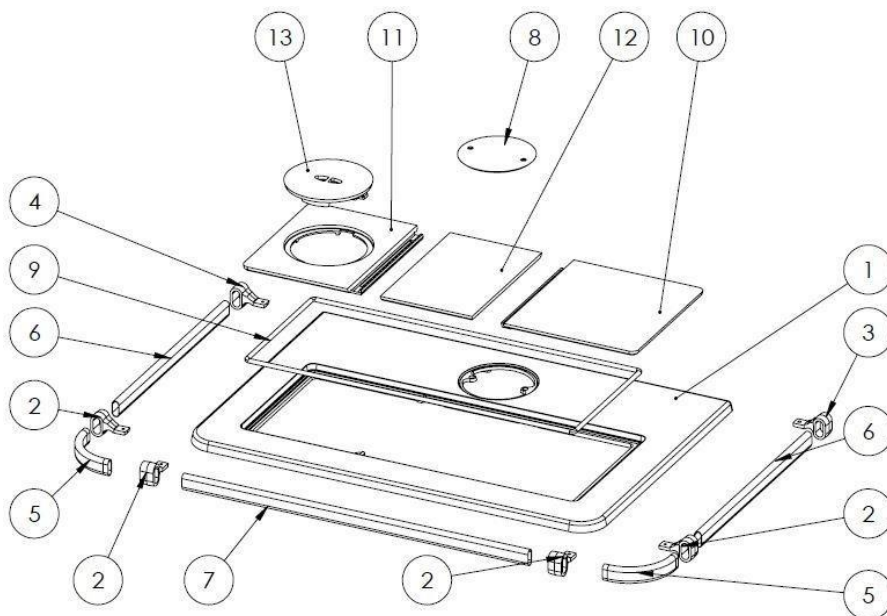
N°	Nb	Désignation	Codification
01	1	Panneau devant gauche	220796755096
02	1	Poignée laiton entraxe 199.5	00001305351
03	1	Enjoliveur panneau devant laiton	121396726
04	1	Panneau inférieur façade	221286726
05	1	Applique droite fronton coupé	00001304108
06	1	Applique gauche fronton coupé	00001304109

N°	Nb	Désignation	Codification
01	1	Poignée laiton entraxe 499.5	00001307438
02	1	Panneau tiroir à brosse	134406635096



N°	Nb	Désignation	Codification
01	1	Ecusson	185016726
02	1	Thermomètre A3 FG7	00001304761
03	1	Applique droite fronton	00001304106
04	1	Applique gauche fronton	00001304107
05	1	Fronton droit	121136735096
06	1	Enjoliveur extérieur fronton	120336726

240165 : Eclaté et nomenclature du dessus



N°	Nb	Désignation	Codification
01	1	Dessus	511015765
02	4	Support barre milieu	00001304104
03	1	Support bout droit	00001304103
04	1	Support bout gauche	00001304102
05	2	Barre ovale d'angle	00001304101
06	2	Barre ovale lg 497	00001304100
07	1	Barre ovale lg 780	00001311024
08	1	Tampon buse ronde à oreilles	114315743
09	1	Tresse diam9 lg 2050	00001304690
10	1	Taque droite	214026753
11	1	Taque gauche	214036753
12	1	Taque milieu	214046753
13	1	Tampon	114346753098

GARANTIE CONTRACTUELLE GODIN

Nos appareils bénéficient d'une garantie de :

- 6 ans pour les poêles tout fonte et pour les inserts bois – foyers fermés bois (Corps de chauffe de l'appareil uniquement, à l'exclusion des pièces en contact direct avec les températures importantes et soumises à usure, énumérées ci-dessous qui sont garanties 1 an).
- 2 ans pour les autres appareils. Contre tout défaut à compter de leur date de vente aux utilisateurs, dans les limites du respect des conditions d'installation, d'utilisation, et d'entretien spécifiées sur la notice livrée avec l'appareil.

Sont exclues les pièces en contact direct avec les températures importantes pouvant subir des déformations suite à des phénomènes d'usure qui sont garanties 1 an en échange standard, telles que :

- Les plaques décor, les plaques de cotés lorsqu'elles sont démontables, les grilles et soles foyères,
- Les déflecteurs, les chicanes, les clapets, les chenets, le cendrier,
- Les briques réfractaires,
- Les mécanismes d'articulation, (Charnières de porte four des cuisinières, poignées, Etc.)
- Les mécanismes de relevage,
- Les ventilateurs, les thermostats de surchauffe de nos appareils équipés d'une soufflerie,
- Les organes de contrôle de températures, thermostats de four, résistances, ventilateurs chaleur tournante des cuisinières gaz électricité,
- Les brûleurs, les catalyseurs, les anneaux de brûleur des appareils fioul,
- Les bouilleurs des cuisiniers bois charbon.

Les éléments décoratifs bénéficient d'une garantie de 2 ans.

Nos appareils sont conçus spécialement pour que ces pièces puissent être remplacées dans le cadre de l'entretien de votre appareil.

Certaines pièces bénéficient d'une garantie de durée supérieure :

3 ans sur les corps de chauffe en fonte ou en acier de nos chaudières de chauffage central.

Notre garantie se limite à l'échange de l'élément reconnu défectueux par notre Service Après-Vente. Elle exclut toute indemnité, dommages et intérêts, frais de main d'œuvre et transport.

Au cas où la réparation s'avérerait trop onéreuse par rapport au prix de l'appareil, la décision de changer ou de réparer l'appareil, appartient seule au Service Après Vente de la S.A. GODIN.

Ne sont pas couverts par la garantie : LES VITRES DE NOS APPAREILS

En effet, en ce qui concerne les vitres vitrocéramiques, ces dernières peuvent résister à des chocs thermiques de l'ordre de 750°. Les éventuelles casses ne pouvant provenir que d'un choc mécanique lors de l'utilisation, d'un remontage mal adapté ou de sa manutention, ces dernières ne pouvant être échangées dans le cadre de garantie.

De même que les joints qui sont considérés comme pièces d'usure sont exclus de la garantie.

La garantie ne prendra pas effet lorsque :

- Les dégâts sont dus à une surchauffe
- L'installation est défectueuse
- Les avaries qui résulteraient de l'utilisation de l'appareil avec un combustible autre que celui préconisé dans nos notices ;
- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs (refoulement de cheminée, effets d'orages, humidité, pression ou dépression non conforme, choc thermique, etc.) ;
- Les anomalies, détériorations ou accidents provenant de chute, choc, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien de l'acheteur ;
- L'utilisation ou usage anormal de l'appareil dans des conditions différentes de celles pour lesquelles il a été construit ; c'est le cas par exemple du non-respect de nos notices techniques (mauvais raccordement électrique, fonctionnement à sec d'une chaudière, etc.)
- Toutes modifications, toutes transformations ou toutes interventions effectuées par un personnel ou une entreprise non qualifiée ou réalisées avec des pièces de rechange non d'origine ou non agréées par le constructeur ;

L'installation, le montage, les frais de démontage et les conséquences de l'immobilisation de l'appareil, résultant des opérations de garantie n'incombent pas à la S.A. GODIN.

En conséquence, la S.A. GODIN ne peut être tenue responsable des dégâts matériels ou des accidents de personnes, consécutifs à une installation non conforme aux dispositions légales et réglementaires ainsi qu'aux non-respect des recommandations de la notice de l'appareil (par exemple, absence de raccordement à une prise de terre, mauvais tirage de cheminée, etc.).

Dans un souci constant d'améliorer nos fabrications, nous nous réservons le droit de modifier sans préavis nos appareils. Toutes les dimensions et caractéristiques annoncées sont sujettes à variation en fonction des impératifs techniques.

En cas d'appel en garantie, veuillez vous munir obligatoirement d'une copie de la facture, du bon de garantie comportant les références de l'appareil, le cachet du revendeur, la date de mise en service de l'appareil, et de contacter votre revendeur pour toute réclamation.

Chaudières – Cuisinières – Appareils de chauffage – Fonderie
GODIN S.A. – 532, rue Sadi Carnot – 02120 GUISE – France

Nous vous rappelons que le Service Après-Vente doit être assuré par le revendeur, ou l'installateur, responsable sur place, que nous ne traitons pas directement avec les particuliers.

Tout client particulier s'adressant directement à notre société, sera renvoyé automatiquement chez son revendeur, et devra s'adresser auprès de lui, pour tout problème de Service Après-Vente ou commercial.

FR - FICHE PRODUIT
EN - PRODUCT DATA SHEET
DE - PRODUKTDATENBLATT
IT - SCHEDA PRODOTTO
ES - FICHA DEL PRODUCTO
NL - PRODUCTGEGEVENSBLAD



Marque
 Brand
 Marke
 Marchio
 Marca
 Merk

RÈGLEMENT (UE) 2015 /1186

Modèle • Model • Modell • Modello • Modelo • Model		240165	
Nom • Name • Name • Nome • Apellido • Naam		Châtelaine	
Classe d'efficacité énergétique Energy efficiency class Energieeffizienzklasse	Classe di efficienza energetica Clase de eficiencia energética Energie-effiëntieklasse	A	
Puissance thermique directe Direct heat output Direkte Wärmeleistung	Potenza termica diretta Potencia calorífica directa Direct verwarmingsvermogen	10	kW
Puissance thermique indirecte Indirect heat output Indirekte Wärmeleistung	Potenza termica indiretta Potencia calorífica indirecta Indirect verwarmingsvermogen	-	kW
Indice d'efficacité énergétique Energy Efficiency Index Energieeffizienzindex	Indice di efficienza energetica Indice de eficiencia energética Energie-efficiëntie-index	101	%
Rendement utile à la puissance thermique nominal Useful energy efficiency at nominal heat output Brennstoff-Energieeffizienz bei nennwärmeleistung	Efficienza energetica utile alla potenza nominale Efficiencia energética util a potencia calorífica nominal Bruikbare energie-effiëntie bij nominaal verwarmingsvermogen	76,36	%
Rendement utile à la charge minimale Useful energy efficiency at nimum load Brennstoff-Energieeffizienz bei mindestlast	Efficienza energetica utile al carico minimo Efficiencia energética util a carga minima Bruikbare energie-effiëntie bij minimale belasting	-	%

INSTALLATION/MAINTENANCE : SE REFERER A LA NOTICE
INSTALLATION/MAINTENANCE WORK : SEE MANUAL
INSTALLATION/INSTANDHALTUNG : SIEHE HANDBUCH
INSTALLAZIONE/MANUTENZIONE : VEDI MANUALE
INSTALACION/MANTENIMIENTO : VEASE MANUAL
INSTALLATIE / ONDERHOUD: RAADPLEEG DE INSTRUCTIES VOOR

FR - FICHE PRODUIT
EN - PRODUCT DATA SHEET
DE - PRODUKTDATENBLATT
IT - SCHEDA PRODOTTO
ES - FICHA DEL PRODUCTO
NL - PRODUCTGEGEVENSBLAD



Marque
 Brand
 Marke
 Marchio
 Marca
 Merk

RÈGLEMENT (UE) 2015 /1186

Modèle • Model • Modell • Modello • Modelo • Model		240162	
Nom • Name • Name • Nome • Apellido • Naam		Arpège	
Classe d'efficacité énergétique Energy efficiency class Energieeffizienzklasse	Classe di efficienza energetica Clase de eficiencia energética Energie-effiëntieklasse	A	
Puissance thermique directe Direct heat output Direkte Wärmeleistung	Potenza termica diretta Potencia calorífica directa Direct verwarmingsvermogen	10	kW
Puissance thermique indirecte Indirect heat output Indirekte Wärmeleistung	Potenza termica indiretta Potencia calorífica indirecta Indirect verwarmingsvermogen	-	kW
Indice d'efficacité énergétique Energy Efficiency Index Energieeffizienzindex	Indice di efficienza energetica Indice de eficiencia energética Energie-efficiëntie-index	101	%
Rendement utile à la puissance thermique nominal Useful energy efficiency at nominal heat output Brennstoff-Energieeffizienz bei nennwärmeleistung	Efficienza energetica utile alla potenza nominale Efficiencia energética util a potencia calorífica nominal Bruikbare energie-effiëntie bij nominaal verwarmingsvermogen	76,36	%
Rendement utile à la charge minimale Useful energy efficiency at nimum load Brennstoff-Energieeffizienz bei mindestlast	Efficienza energetica utile al carico minimo Efficiencia energética util a carga minima Bruikbare energie-effiëntie bij minimale belasting	-	%

INSTALLATION/MAINTENANCE : SE REFERER A LA NOTICE
INSTALLATION/MAINTENANCE WORK : SEE MANUAL
INSTALLATION/INSTANDHALTUNG : SIEHE HANDBUCH
INSTALLAZIONE/MANUTENZIONE : VEDI MANUALE
INSTALACION/MANTENIMIENTO : VEASE MANUAL
INSTALLATIE / ONDERHOUD: RAADPLEEG DE INSTRUCTIES VOOR

FR - FICHE PRODUIT
EN - PRODUCT DATA SHEET
DE - PRODUKTDATENBLATT
IT - SCHEDA PRODOTTO
ES - FICHA DEL PRODUCTO
NL - PRODUCTGEGEVENSBLAD



Marque
 Brand
 Marke
 Marchio
 Marca
 Merk

RÈGLEMENT (UE) 2015 /1186

Modèle • Model • Modell • Modello • Modelo • Model		240163	
Nom • Name • Name • Nome • Apellido • Naam		Arpège	
Classe d'efficacité énergétique Energy efficiency class Energieeffizienzklasse	Classe di efficienza energetica Clase de eficiencia energética Energie-effiëntieklasse	A	
Puissance thermique directe Direct heat output Direkte Wärmeleistung	Potenza termica diretta Potencia calorífica directa Direct verwarmingsvermogen	10	kW
Puissance thermique indirecte Indirect heat output Indirekte Wärmeleistung	Potenza termica indiretta Potencia calorífica indirecta Indirect verwarmingsvermogen	-	kW
Indice d'efficacité énergétique Energy Efficiency Index Energieeffizienzindex	Indice di efficienza energetica Indice de eficiencia energética Energie-efficiëntie-index	101	%
Rendement utile à la puissance thermique nominal Useful energy efficiency at nominal heat output Brennstoff-Energieeffizienz bei nennwärmeleistung	Efficienza energetica utile alla potenza nominale Efficiencia energética util a potencia calorífica nominal Bruikbare energie-effiëntie bij nominaal verwarmingsvermogen	76,36	%
Rendement utile à la charge minimale Useful energy efficiency at nimum load Brennstoff-Energieeffizienz bei mindestlast	Efficienza energetica utile al carico minimo Efficiencia energética util a carga minima Bruikbare energie-effiëntie bij minimale belasting	-	%

INSTALLATION/MAINTENANCE : SE REFERER A LA NOTICE
INSTALLATION/MAINTENANCE WORK : SEE MANUAL
INSTALLATION/INSTANDHALTUNG : SIEHE HANDBUCH
INSTALLAZIONE/MANUTENZIONE : VEDI MANUALE
INSTALACION/MANTENIMIENTO : VEASE MANUAL
INSTALLATIE / ONDERHOUD: RAADPLEEG DE INSTRUCTIES VOOR